AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 30-6-67 666999

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 3.405-19

Abonnement annuel : 25 F.

Supplément n° 4 au bulletin n° 81 - JUIN 1967 - 29 JUIN 1967

VIGNE - ARBRES FRUITIERS - POMMES DE TERRE

Dans toutes les régions ayant subi les violents orages à grêle ou de fortes précipitations, les traitements ayant été lessivés, renouveler les applications.

CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU DE L'OIGNON - SEPTORIOSE DU CELERI :

Poursuivre la protection.

TEIGNE DU POIREAU :

Effectuer un traitement de préférence à base d'ester phosphorique, dès que les premières galeries sont visibles.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : H. SOULIE.

Imprimerie de la Station de Bourgogne et Franche-Comté

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P196